cœur côte fleurie
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MISE À JOUR DES ANNEXES DU PLUI
www.coeurcotefleurie.org

Par arrêté n°23 du 22 octobre 2026, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°23 : annexion du décret n° 2026-848 du 2 septembre 2026 portant création de la réserve naturelle nationale des falaises jurassiques du Calvados.

Par arrêté n°21 du 7 juillet 2026, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°21 : annexion des délibérations :

  - n° D055_220526 du Conseil Communautaire du 22 mai 2026 décidant de déléguer à la Ville de Deauville l'exercice du Droit de Préemption Urbain (DPU) et du Droit de Préemption Urbain Renforcé (DPUR) sur les secteurs spécifiques tels que définis sur le plan joint à ladite délibération ;

  - n°3 du Conseil Municipal de la Ville de Deauville en date du 24 Juin 2026 relative à l'acceptation par la Ville de Deauville de la délégation par la Communauté de Communes du Droit de Préemption Urbain dans un secteur spécifique identifié au plan joint à ladite délibération et du Droit de Préemption Urbain renforcé dans des secteurs spécifiques identifiés au plan joint à ladite délibération.

Par arrêté n°20 du 7 juillet 2026, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°20 : annexion de de l'arrêté n°9 du Préfet de Région Normandie en date du 03/03/2026 portant inscription au titre des monuments historiques de l'église Notre-Dame-de-Bon-Secours à Trouville-sur-Mer

Par arrêté n°10 du 19 novembre 2025, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°10 : annexion de la délibération n°23 en date du 19 septembre 2025 de la Commission Permanente du Conseil Départemental du Calvados relative à la modification d'une zone de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles sur le territoire des communes de Trouville-sur-Mer et Villerville

Par arrêté n°9 du 19 novembre 2025, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°9 : annexion de la convention de projet urbain partenarial (PUP) conclue entre la Société SOGEPROM REALISATIONS et la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie en date du 11 juillet 2025 fixant son périmètre d'intervention sur la commune de Tourgeville

Par arrêté n°6 du 4 septembre 2025, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°6 : annexion de l'arrêté n°36 de la Ministre de la Culture en date du 02/07/2025 portant classement au titre des monuments historiques des carrés B et C de l'établissement des

bains de mer, dit « Bains pompéiens », à DEAUVILLE

Par arrêté n°5 du 5 juin 2025, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°5 : annexion de l'arrêté n°28-2025-266 du 20 Mai 2025 du Préfet de région Normandie portant délimitation de zonage archéologique sur la commune de Villers-sur-Mer

Par arrêté n°3 du 18 février 2025, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°3 : annexion de l'arrêté n°3 de la Ministre de la Culture en date du 15/01/2025 portant classement au titre des monuments historiques du carré A de l'établissement des bains de mer, dit « Bains pompéiens », à DEAUVILLE

Par arrêté n°2 du 21 janvier 2025, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°2 : annexion du courrier de Monsieur le Préfet du Calvados en date du 20/12/2024, en application des articles L132-2 et R132-1 du Code de l'urbanisme, portant ainsi actualisation de l'atlas des remontées de nappe de la DREAL Normandie

Par arrêté n°5 du 5 novembre 2024, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°5 : annexion de l'arrêté préfectoral portant approbation du classement sonore des infrastructures de transports terrestres dans le Département du Calvados en date du 11 Septembre 2024

Par arrêté n°4 du 20 septembre 2024, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°4 : annexion des cartes communales actualisées « Inventaire régional des Zones Humides et des Milieux Prédisposés à la présence de Zones Humides »

Par arrêté n°12 du 9 Octobre 2023, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°12 : Annexion des mises à jour des cartes communales « Atlas Régional des Zones Inondables (AZI) » et Atlas Régional des Zones sous le Niveau Marin (ZNM) »

Par arrêté n°8 du 3 Juillet 2023, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°8 : Annexion de la délibération du Conseil Municipal de Saint-Arnoult annulant celle instituant le permis de démolir sur son territoire

Par arrêté n°6 du 8 Juin 2023, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°6 : Annexion de l'arrêté préfectoral instituant des Secteurs d'information sur les sols dans la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie

Par arrêté n°4 du 9 Mai 2023, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°4 : Annexion de la délibération du Conseil Municipal de Vauville instituant le permis de démolir sur son territoire

Par arrêté n°7 du 27 Juin 2022, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°7 : annexion de l'arrêté préfectoral en date du 5 mai 2022 portant déclaration d'intérêt général et déclaration d'utilité publique le projet de confortement de la falaise sur la commune de Villerville.

Par arrêté n°5 du 8 Avril 2022, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°5 : Annexion de la délibération n°49 du conseil communautaire du 2 avril 2022 instaurant un périmètre d'étude (article L424-1 du Code de l'Urbanisme) sur la commune de Touques.

Par arrêté n°1 du 26 Janvier 2022, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°1 : Annexion de l'arrêté préfectoral en date du 12 janvier 2022 portant approbation du Plan de Prévention des Risques de Mouvements de Terrain de Trouville-sur-Mer, Villerville et Cricqueboeuf.

Par arrêté n°7 du 15 Octobre 2021, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°7 : Annexion de la modification n°1 de la servitude d'utilité publique AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE sur la commune de Deauville (Site Patrimonial Remarquable).

Par arrêté n°6 du 13 Juillet 2021, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°6 : Annexion de l'arrêté municipal de la Ville de Deauville instituant une servitude d'utilité publique instaurant l'installation et l'entretien d'un équipement de réseau pour permettre le déploiement de la fibre optique sur le territoire de la Ville de DEAUVILLE

Par arrêté n°4 du 26 Mai 2021, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°4 : Annexion de l'arrêté municipal de la Ville de Deauville instituant une servitude d'utilité publique instaurant l'installation et l'entretien d'un équipement de réseau pour permettre le déploiement de la fibre optique sur le territoire de la Ville de DEAUVILLE

Par arrêté n°3 du 20 Avril 2021, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°3 : Annexion de l'arrêté municipal de la Ville de Deauville instituant une servitude d'utilité publique instaurant l'installation et l'entretien d'un équipement de réseau pour permettre le déploiement de la fibre optique sur le territoire de la Ville de DEAUVILLE

Par arrêté n°20 du 15 octobre 2020, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°20 : Annexion des délibérations du Conseil Communautaire et du Conseil Municipal de Deauville portant sur la délégation du Droit de Préemption Urbain sur un secteur spécifique et du Droit de Préemption renforcé dans la zone UT du PLUi

Par arrêté n°18 du 30 septembre 2020, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°18 : Annexion de la délibération du Conseil Municipal de Tourgéville instituant le permis de démolir sur son territoire

Par arrêté n°1 du 15 janvier 2020, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°1 : annexion du dossier de révision du Règlement de Zonage des Eaux Pluviales

Par arrêté n°19 du 23 octobre 2019, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°19 : annexion des cartes communales actualisées « Inventaire régional des Zones Humides et des Milieux Prédisposés à la présence de Zones Humides »

Par arrêté n°17 du 9 octobre 2019, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°17 : annexion de la délibération du Conseil Municipal de la Ville de Blonville-sur-Mer en date du 26 septembre dernier instituant le permis de démolir sur son territoire

Par arrêté n°14 du 30 août 2019, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°14 : annexion de l'arrêté préfectoral en date du 15 Mai 2017 portant sur le classement sonore des infrastructures de transports terrestres dans le Département du Calvados

Par arrêté n°8 du 27 juin 2019, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°8 : annexion de l'arrêté préfectoral n°CRMH/19-002 en date du 11 juin 2019 portant inscription au titre des Monuments historiques de l'établissement de bains de mer dont les « Bains pompéiens » à DEAUVILLE.

Par arrêté n°5 du 23 novembre 2018, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°5 : annexion des arrêtés préfectoraux instituant des servitudes d'utilité publique (SUP) prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel et assimilé.

Par arrêté n°3 du 23 avril 2018, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°3 : annexion du Règlement Local de Publicité intercommunal approuvé le 31/03/2018 (voir document complet sur www.coeurcotefleurie.org)**.**

Par arrêté n°14 du 27 novembre 2017, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°14 : annexion de la servitude d'utilité publique - révision de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et paysager en Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) sur son territoire (Site Patrimonial Remarquable - Loi LCAP) : SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE - AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE sur la commune de TROUVILLE-SUR-MER.

Par arrêté n°8 du 28 avril 2017, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°8 : annexion du Décret du 10/09/2015 modifié par décret du 06/07/2016 fixant l'étendue des zones et les servitudes de protection contre les obstacles applicables autour des centres radioélectriques **et** sur le parcours de faisceaux hertziens dans le département du Calvados.

Par arrêté n°1 du 2 Mars 2017, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°1 : annexion des cartes communales - Atlas Régional des Zones Inondables.

Par arrêté n°2 du 2 Mars 2017, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°2 : annexion des cartes communales - Atlas Régional des Zones Humides.

Par arrêté n°3 du 2 Mars 2017, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°3 : annexion des cartes communales - Atlas Régional des Zones sous le Niveau Marin.

Par arrêté n°4 du 2 Mars 2017, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°4 : annexion de la servitude d'utilité publique – inscription au titre des Monuments Historiques du Casino de Trouville-sur-Mer (Arrêté Préfectoral de la Région Normandie en date du 22/12/2016).

Par arrêté n°8 du 18 octobre 2016, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°8 : annexion de la servitude d'utilité publique - Site Patrimonial Remarquable sur la commune de Villers-sur-Mer (ex AVAP - loi LCAP du 07/07/2016).

Par arrêté n°5 du 24 mai 2016, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°5 : annexion du Décret du 10/09/2015 fixant l'étendue des zones et les servitudes applicables au voisinage de centres radioélectriques pour la protection des réceptions radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques dans le département du Calvados : station hertzienne de VILLERS- SUR-MER – ROUTE COMMUNALE N°10 – n° ANFR : 014 014 0088.

Par arrêté n°4 du 24 mai 2016, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°4 : annexion du Décret du 10/09/2015 fixant l'étendue des zones et les servitudes applicables au voisinage de centres radioélectriques pour la protection des réceptions radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques dans le département du Calvados : station hertzienne de TROUVILLE-SUR-MER – « Le Parquet » - n° ANFR : 014 014 0087.

Par arrêté n°3 du 15 mars 2016, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°3 : annexion de la servitude d'utilité publique - révision du Plan de Prévention des Risques d'inondation de la Base Vallée de la Touques.

Par arrêté n°1 du 29 janvier 2016, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°1 :
  - Modification du périmètre de protection de la gare de TROUVILLE-DEAUVILLE
  - Suppression du périmètre de protection de l'ancienne poste de TROUVILLE
  - Modification du périmètre de protection de la chapelle Saint-Laurent
  - Modification du périmètre de protection de la poissonnerie de TROUVILLE
  - Modification du périmètre de protection de la villa Strassburger

Par arrêté n°4 du 13 novembre 2015, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°4 : annexion de la servitude d'utilité publique - Aire de **mise en** Val**eur** de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) sur la commune de Deauville.

Par arrêté n°3 du 14 août 2015, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°3 : annexion du périmètre (secteur 1AUCp1 – Trouville-sur-Mer) à l'intérieur duquel l'autorité compétente peut surseoir à statuer sur les demandes d'autorisation.

Par arrêté n°28 du 12 décembre 2014, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°28 : annexion des délibérations du Conseil communautaire portant sur la délégation du Droit de Préemption Urbain à la Ville de Deauville dans un secteur spécifique, et du Droit de Préemption Urbain renforcé en zone UT du PLUi.

Par arrêté n°24 du 2 juin 2014, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°24 : annexion des délibérations du Conseil Communautaire : Institution du Droit de Préemption Urbain dans les Zones U et AU du PLUi, et du Droit de Préemption Urbain Renforcé en zone UT du PLUi;

Par arrêté n°21 du 25 avril 2014, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°21 : annexion de l'arrêté préfectoral de prescriptions spéciales – Syndicat d'Elimination et de Valorisation Energétique des Déchets de l'Estuaire (SEVEDE).

Par arrêté n°20 du 25 avril 2014, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°20 : annexion des cartes communales Territoires et Corridors Humides.

Par arrêté n°19 du 25 avril 2014, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°19 : annexion des cartes communales de la profondeur des nappes phréatiques en période de très hautes eaux.

Par arrêtés n°16 et 17 du 17 décembre 2013, les annexes du PLUi ont été mises à jour :

- Arrêté n°16 : institution d'un secteur à taux majoré (12%) de la taxe d'aménagement à Bénerville-sur- Mer ;
- Arrêté n°17 : instauration de périmètres de protection du patrimoine bâti ou non bâti, des paysages ou des perspectives monumentales et urbaines (article L111-6-2 code de l'urbanisme).